PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er septembre 2020

Date de la convocation et publication : 21 août 2020

Présents : MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BOLLEAU Bernard, BRUTSAERT Gwenaëlle, CHEMINADE Monique, DRON Rachel, HERPIN Julien, MARCELLIN Éric, MARGUERITTE Françoise, MÉMAIN Martine, POUPARD Benoît, RINJONNEAU Éric, VIOLLEAU Christophe

Pouvoir de Madame MÉMAIN Martine à Monsieur MARCHAL Sylvain

ORDRE DU JOUR

- Lotissement Les Orchidées
    - Prix de vente des terrains à fixer
    - Devis à adopter pour les travaux d'espaces verts
- Financement des travaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie
- Choix du devis pour remise en état d'un mur mitoyen
- Demande de subvention de l'APE « Les P'tits drôles du RPI »
- Décisions modificatives au budget
- Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant pour siéger à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charge) à Vals de Saintonge Communauté
- Présentation et lancement du compte Facebook communal
- Présentation du bulletin d'informations n°2
- Questions et informations diverses

Gwènaëlle BRUTSAERT est nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 heures 30 minutes

Une minute de silence est respectée en mémoire de Madame Danielle GACHIGNARD

Le conseil municipal adopte et signe le procès-verbal de la dernière séance.

1. Lotissement Les Orchidées

- Prix de vente des terrains

Monsieur le Maire fait part que le projet d'aménagement du lotissement communal « Les Orchidées » composé de 6 lots pour une superficie totale vendue de 4 851 m² est estimé à 155 600 € hors taxes (y compris l'achat du terrain, les travaux et études diverses)**.**

Monsieur le Maire expose que lors du calcul du prix de vente, il est nécessaire de prendre en compte la TVA sur marge qui s'applique au m² vendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- de fixer le prix de vente des terrains du lotissement « Les Orchidées » à 37.50 € le m² TTC
- d'autoriser le Maire à signer tous documents et actes relatifs à la vente de ces terrains

- Devis à adopter pour les travaux d'espaces verts

Bernard BOLLEAU, adjoint, présente différents devis pour l'aménagement des espaces verts.

Après analyse des propositions, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir les devis des entreprises suivantes :

- MARCHAND pour des travaux de tranchée et remblaiement pour 1 444.00 € HT
- AZ JARDIN pour la fourniture et la plantation des végétaux pour 1 410.80 € HT

2. Financement des travaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie

Monsieur le Maire fait part que le coût du projet de défense extérieure contre l'incendie pour couvrir l'ensemble du territoire communal est estimé à 179 500 €

Des demandes de subvention seront à effectuer auprès du Département (20 %) et de l'Etat au titre de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux (60%) ; 20 % seront à la charge de la Commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**,** DÉCIDE à l'unanimité d'autofinancer ces travaux

3. Choix du devis pour remise en état d'un mur mitoyen

Monsieur le Maire présente différents devis pour la remise en état d'un mur mitoyen entre un terrain communal et la propriété de Monsieur Philippe HEMERIT « Route de Sainte Même »

Après analyse des différentes propositions, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise GUILLOT-CHABOT d'un montant de 597.50 € HT

4. Demande de subvention de l'APE « Les P'tits Drôles du RPI »

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention reçue de l'Association des Parents d'Elèves « Les P'tits Drôles du RPI »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 100 € à l'APE « Les P'tits Drôles du RPI » et d'inscrire les crédits au budget par décision modificative

5. Décisions modificatives au budget

Suite à la décision d'attribuer une subvention à l'APE Les P'tits Drôles du RPI, le Conseil Municipal décide de signer une décision modificative au budget comme suit :

615231 (entretien de la voirie) - 100 € / **6574** (subventions aux associations) + 100 €

6. Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant pour siéger à la CLECT

Monsieur le Maire fait part qu'il convient de désigner un représentant titulaire et son suppléant pour siéger à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) de Vals de Saintonge Communauté. Ont été désignés :

Délégué titulaire : M. MARCHAL Sylvain Délégué suppléant : Mme CHEMINADE Monique

7. Présentation et lancement du compte Facebook communal

Présentation effectuée par Gwènaëlle BRUTSAERT et Julien HERPIN

Le Conseil Municipal approuve le projet et autorise la mise en ligne à l'unanimité

8. Présentation du bulletin d'informations n° 2

Présentation effectuée par Mathieu BARBIER et Emmanuel BLANCHARD

Le Conseil Municipal approuve le contenu et la mise en page à l'unanimité

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1. **Don de 6500 € reçu de la sté EOLIENNE FALCK RENEWABLES dans le cadre de la COVID 19**

   Ce don a été utilisé dans différentes actions, notamment :

   - Commerce multi-services : remise gracieuse des loyers pendant 3 mois et flyers publicitaires,
   - Acquisition de masques, gel hydroalcoolique et produits désinfectants
   - Compensation des pertes des recettes pour la location des salles communales

   Un livret récapitulatif sera envoyé à la société

2. **Dates Manifestations :**

- Championnat de ligue PIT BIKE samedi 05/09 toute la journée
- Championnat de France SIDE CAR CROSS ET QUAD dimanche 13/09 toute la journée
- Concours club chevaux dimanche 13/09
- Concours National chevaux vendredi 18/09, samedi 19/09 et dimanche 20/09
- Course Lévriers dimanche 20/09 journée.
- INSANE RACE dimanche 27/09 journée
- Motocross Régional dimanche 11/10 journée

3. Tour de la commune à vélo pour le repérage des routes et chemins par le Conseil Municipal le dimanche 06/09 suivi d'un repas convivial

4. Prochain conseil municipal mardi 06/10.

Séance levée à 22H58